



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE DE LANNION

SERVICE DE LA REGLEMENTATION GENERALE

Téléphone : 02 56 57 41 88 ou 87 ou 72

Fax : 02 56 57 41 75

**Tout dossier reçu hors délai ou incomplet
sera renvoyé à l'organisateur ***

DECLARATION

Manifestation sportive se déroulant pour partie ou en totalité sur la voie publique et qui prévoit « la circulation groupée, en un point déterminé de la voie publique ou de ses dépendances, de plus de 75 piétons, de 50 cycles ou autres véhicules ou engins non motorisés et de plus de 25 chevaux ou autres animaux »

- avec respect du code de la route
- un ou plusieurs points de rassemblement ou de contrôle
- aucun horaire fixé à l'avance
- pas de classement en fonction de la vitesse ou moyenne réalisée

Dépôt du dossier 1 mois au moins avant la date de l'épreuve

Je soussigné

Nom et Prénom de l'organisateur : _____

Demeurant à : _____ code postal commune _____

téléphone fixe : _____ téléphone portable : _____

fax : _____ courriel : _____

représentant l'association : _____

affiliée à : _____

déclare organiser le (date) : _____

nature de l'épreuve : _____

sur la ou les commune (s) de : _____

Lieu de départ : _____ lieu d'arrivée _____

nombre maximal de concurrents :

nombre de véhicules d'accompagnement le cas échéant :

Je vous prie de trouver ci-joint :

- le programme et le règlement des épreuves,
- si itinéraire imposé aux participants , un plan des voies empruntées sur lequel figurent les points de rassemblement ou de contrôle préalablement définis,
- un plan détaillé du circuit (routes empruntées, départ, arrivée, etc.), l'itinéraire de la course (avec les numéros des routes empruntées, les agglomérations traversées ou plan du circuit) sur carte routière, avec le cas échéant l'accord préalable des propriétaires de terrain privé emprunté par la manifestation,
- liste des communes traversées,
- le recensement des dispositions assurant la sécurité et la protection des participants des tiers,
- une attestation de police d'assurance souscrite par l'organisateur de la manifestation
- **1 enveloppe demi-format timbrée au nom et adresse de l'organisateur**

Date :

Signature de l'organisateur

Documents à transmettre par l'organisateur :

1 – Sous-Préfecture si arrondissement de Lannion

3 – Gendarmerie ou Commissariat

2 – D.D.E.

4 – Mairies concernées

* Le non-respect de ce délai entraîne un refus d'autorisation